



5^{ème} Colloque

7, 8 et 9 juillet - Cité Descartes,
Marnic-la-Vallée, France

*Métropolisation, cohésion et
performances : quels futurs pour
nos territoires*

<http://asrdlf2014.org/>

LE DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE RÉUNIONNAIS FACE AU BONUS DÉMOGRAPHIQUE

Sandron Frédéric

Directeur de Recherche à l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD)

IRD, CS 41095

2 rue Joseph Wetzell

Parc technologique universitaire

97495 Sainte Clotilde Cedex

frederic.sandron@ird.fr

Tel : 02 62 52 89 19

Fax : 02 62 48 33 53

Résumé

Une variable clé dans le développement des territoires est le taux de dépendance démographique c'est-à-dire le ratio entre la population inactive et la population en âge de travailler. Pour des raisons de nature économique, ayant trait à l'investissement, à l'épargne ou aux cotisations sociales, il est supposé qu'un faible ratio de dépendance est une opportunité de développement économique et social. Cette période historique durant laquelle le taux de dépendance est le plus faible est appelée « bonus démographique ». Elle est ici mise en relation avec le développement territorial dans le cas d'un département ultramarin français : La Réunion. Le bonus démographique de La Réunion ayant lieu environ entre 1990 et 2030, il s'agit donc de tester cette relation à mi-parcours et d'analyser pour les années à venir les perspectives de développement du territoire réunionnais selon cette perspective.

Mots-clés

Démographie, développement, population active, La Réunion, territoire

Introduction

Une variable clé dans le développement des territoires est le taux de dépendance démographique c'est-à-dire le ratio entre la population inactive et la population en âge de travailler. Pour des raisons de nature économique, ayant trait à l'investissement, à l'épargne ou aux cotisations sociales, il est supposé qu'un ratio de dépendance élevé est un frein au développement ou à la croissance. Dans la dynamique historique d'un territoire, il existerait ainsi une période privilégiée durant laquelle le développement serait favorisé par une proportion élevée de la population d'âge actif. Cette période est connue dans la littérature scientifique de langue anglaise sous le terme de « demographic dividend » et sous diverses appellations en langue française : bonus démographique, dividende démographique, âge d'or démographique ou encore fenêtre d'opportunité démographique. De nombreux auteurs ont décrit le rôle essentiel de ce bonus démographique dans le développement rapide de certains pays comme la Corée du Sud, Singapour ou encore l'Irlande. Cependant, le mécanisme n'est pas automatique, encore faut-il que cette période démographique particulière s'accompagne de progrès notables ou de bonnes performances en matière de santé, d'éducation et d'emploi sur le territoire considéré.

L'objectif de cette communication est de mettre en relation cette période de bonus démographique avec le développement territorial dans le cas d'un département ultramarin français : La Réunion. La période durant laquelle la proportion des personnes âgées de 20 à 59 ans va être la plus élevée a commencé au début des années 1990 pour se terminer vers 2030, selon les projections de l'Insee. Il s'agit donc de tester cette relation à mi-parcours et d'analyser pour les années à venir les perspectives de développement du territoire réunionnais sous l'angle du bonus démographique. Pour ce faire, une première section dressera un bilan des aspects théoriques (1.1) et empiriques (1.2) des liens entre développement économique et bonus démographique. Une deuxième section s'intéressera à la dynamique démographique atypique de l'île de La Réunion (2.1) en zoomant ensuite sur l'évolution structurelle des classes d'âge (2.2) afin de cerner au mieux la période du bonus démographique. Une troisième section analysera le développement économique de La Réunion depuis les années 1950 en détaillant les résultats en termes de croissance économique (3.1) puis selon les indicateurs liés à l'emploi (3.2). Une quatrième section insistera sur le rôle prépondérant de l'éducation et de la formation pour tirer parti des potentialités du bonus démographique, grâce à un état de l'art de la littérature (4.1) puis en recentrant le propos sur le territoire de La Réunion (4.2).

1. Développement et bonus démographique

Les relations entre les variables économiques et démographiques ont été de longue date étudiées, aux niveaux microéconomique et macroéconomique (Robinson 1997, Aglietta *et al.* 2002, Guinane 2011), ainsi que dans le champ d'étude couplant la croissance démographique et la croissance économique (Blanchet 2001, Sandron 2002). Les recherches sur le concept de bonus démographique comme période de croissance économique privilégiée dans l'histoire d'un pays a donné lieu depuis les années 2000 à une littérature abondante, tant dans ses aspects théoriques (1.1) que dans des études de cas portant sur des territoires précis (1.2).

1.1. État de l'art : aspects théoriques

Le bonus démographique est une conséquence directe de la transition démographique. Cette dernière désigne le passage d'un régime démographique « ancien » fondé sur une forte mortalité et une forte fécondité à un régime « moderne » caractérisé par une mortalité basse et une fécondité basse, chacun de ces deux régimes aboutissant *in fine* à un quasi-équilibre (Chesnais 1995). Entre ces deux régimes, il existe une phase durant laquelle la mortalité diminue tandis que la fécondité reste élevée, suivie d'une autre phase où la fécondité baisse à son tour. Ces deux phases sont caractérisées par une hausse généralement importante de la croissance démographique puis par une hausse modérée. Outre une augmentation de la croissance naturelle de la population, ce processus de changement de régime démographique induit des modifications de la structure par âge de la population.

La modification démographique qui intéresse notre propos est celle du rapport entre les classes d'âge inactif et les classes d'âge actif appelé « ratio de dépendance ». Ce ratio est mesuré par le nombre de personnes d'âge inactif (moins de 20 ans et 60 ans et plus) divisé par le nombre de personnes d'âge actif (20 à 59 ans). Les

limites des âges actifs peuvent varier selon les pays, les époques et les appareils statistiques et c'est parfois la fourchette de 15 à 64 ans qui est considérée comme la plus pertinente.

Après le début de la baisse de la fécondité, la transition démographique se traduit par une diminution mécanique du taux de dépendance. En effet, les dernières générations issues d'un modèle à haute fécondité seront suivies par des jeunes générations moins nombreuses au fil des années. Non suffisamment compensé par une augmentation de l'espérance de vie, ce phénomène aboutit à une augmentation de la proportion de personnes d'âge actif. Dans son cheminement, la transition démographique s'accompagne donc d'une période historique durant laquelle le taux de dépendance est relativement faible. Cette période est celle du bonus démographique.

Du point de vue de la théorie économique, cette période du bonus démographique présenterait une opportunité de développement grâce à plusieurs mécanismes, à la fois macro et microéconomiques, dont les plus importants concernent le marché du travail, l'épargne et le capital humain (Bloom *et al.* 2003). Premièrement, une proportion importante de personnes d'âge actif favorise un marché du travail dynamique et augmente le revenu par tête. Le coût unitaire de la prise en charge des personnes dépendantes diminue, et ce d'autant plus qu'une faible fécondité permet l'accès au marché du travail des femmes. La croissance économique est ainsi stimulée par la consommation. Deuxièmement, les individus d'âge actif épargnent davantage et des montants plus élevés que les jeunes et les personnes âgées. Cette épargne permet l'investissement et la croissance économique. Troisièmement, au sein des ménages, la baisse du nombre d'enfants fait progresser le revenu par tête et se traduit par des dépenses davantage orientées vers l'éducation et la santé. Ce raisonnement micro vaut aussi au niveau macro, la transition démographique s'accompagnant souvent d'un processus de modernisation socioéconomique favorisant l'urbanisation, le travail des femmes, l'investissement dans le capital humain, etc.

Ces mécanismes macro et microéconomiques sont décrits dans la littérature économique avec une grande variété de nuances et de raffinements selon les auteurs. Il existe néanmoins un consensus sur le fait que ces relations décrivent des situations potentielles et n'ont aucun caractère automatique, comme le mentionne d'ailleurs la terminologie « fenêtre d'opportunité », autre appellation du bonus démographique (Mason 2005a, Lee et Mason 2006). Ainsi, une condition nécessaire pour accroître le revenu par tête lors de cette période est que les individus d'âge actif puissent être effectivement employés sur le marché du travail. Il est préférable aussi que les conditions politiques et sociales permettent les conditions d'une croissance économique qui ne génèrent pas de nouvelles inégalités (Eloundou-Enyegue 2013). C'est pourquoi le rôle des politiques publiques, en favorisant les conditions de réalisation du bonus démographique, est essentiel.

1.2. État de l'art : aspects empiriques

La relation entre la croissance économique et les changements structurels de la population a été analysée par Lindh et Malmberg (1999) pour les pays de l'OCDE sur la période 1950-1990. Ils proposent un découpage des cycles de vie correspondant aux différenciations relevées sur le marché du travail : jeunes adultes (15-29 ans), adultes dans la force de l'âge (30-49 ans), travailleurs âgés (50-64 ans), personnes âgées (65 ans+). Leurs résultats indiquent que la modification de la structure des âges au cours de la seconde moitié du vingtième siècle a joué un rôle sur les performances macroéconomiques des pays de l'OCDE, notamment grâce à une corrélation positive entre l'âge et la productivité individuelle.

Pour certains pays, cette transformation structurelle de la pyramide des âges a été initiée par des politiques de population visant à diminuer la fécondité, comme en Thaïlande, et/ou a été accompagnée par des politiques publiques plus larges visant les investissements dans les infrastructures, la réduction de la pauvreté et des inégalités, l'ouverture au commerce international, la réforme des institutions, comme dans le cas du Brésil par exemple (Gribble et Bremner 2012). Pour ces auteurs, ces différentes mesures démographiques, économiques et politiques ont permis à des pays comme la Thaïlande et le Brésil de bénéficier du bonus démographique. De manière similaire, Eichengreen (2011) considère que la légalisation de la contraception en Irlande a créé les conditions d'un bonus démographique qui a joué un rôle dans le « miracle économique irlandais » au cours des années 1990.

L'exemple archétypal de l'impact fort et positif du bonus démographique sur le développement économique est celui de l'Asie de l'Est, région qui a connu elle aussi un « miracle économique ». Pour Bloom et Williamson (1997), selon la méthodologie de calcul retenue, le bonus démographique a joué pour un tiers à la moitié dans la croissance du PIB par habitant entre 1965 et 1990. Cette région du monde a connu une transition

démographique très rapide et un développement économique accéléré. Pour Taiwan, Mason et Kinugasa (2008) décrivent les principaux mécanismes en jeu au cours de la seconde moitié du vingtième siècle. Premièrement, les gains de productivité se sont traduits par une répartition relativement égalitaire en matière de consommation. Les niveaux de consommation selon les âges en 1998 sont quasi égaux, y compris pour les retraités. Deuxièmement, le bonus démographique et un marché du travail dynamique ont permis à une population active nombreuse de disposer de revenus productifs supérieurs à leur niveau de consommation. Troisièmement, les investissements importants dans le domaine de la santé et de l'éducation ont permis aux jeunes générations de prendre la relève en étant dotée d'un capital humain et d'une productivité élevés. Quatrièmement, l'augmentation de l'espérance de vie et de l'horizon temporel des individus a permis une augmentation de l'épargne, favorisant ainsi l'investissement.

Répétons-le, ces exemples ne valent pas généralité. De nombreux paramètres économiques, sociaux, politiques entrent en jeu et d'autres pays n'ont pas ou peu bénéficié de la période du bonus démographique dans leur histoire économique. C'est le cas par exemple du Pérou où la progression des taux d'activité n'a pas été suivie d'une demande de travail. Ceci s'est traduit par un afflux massif des populations les plus pauvres dans les villes, par une hausse du chômage et une baisse des salaires (Oudin 2011). Il en est de même pour la Roumanie qui constitue un modèle économique fondée sur la consommation et où les ressorts productifs sont trop peu développés pour tirer parti des évolutions démographiques, à tel point que Muresan (2006) renverse la terminologie et s'interroge sur l'existence d'un « malus démographique ». Bloom *et al.* (2003) relèvent que des économies historiquement peu ouvertes au commerce international comme la Russie ou les pays d'Amérique latine n'ont pas bénéficié de la période de bonus démographique.

2. La fenêtre d'opportunité démographique à La Réunion

La fenêtre d'opportunité démographique est actuellement ouverte à La Réunion. Elle résulte d'une dynamique et d'une transition démographiques relativement atypiques que l'on peut expliquer par une histoire liée à la départementalisation en 1946 (2.1). La notion de fenêtre d'opportunité démographique à La Réunion a cependant été très peu étudiée dans la mesure où l'attention des chercheurs et des politiques a surtout été portée sur la croissance naturelle, la fécondité et de manière plus récente sur le vieillissement de la population. Une analyse de l'évolution des classes d'âge entre le milieu du vingtième siècle et le milieu du vingt-et-unième siècle apportera un éclairage plus précis sur la chronologie du bonus démographique à La Réunion (2.2).

2.1. Une transition démographique atypique

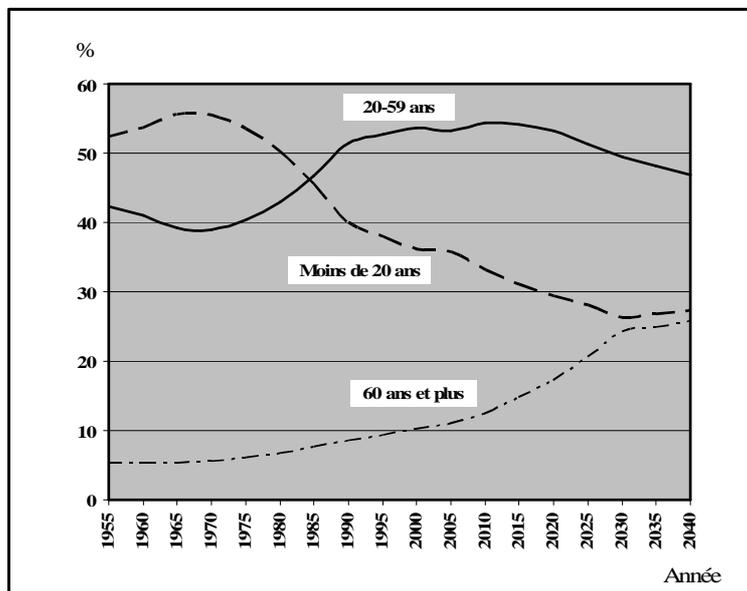
Dans les années 1940, l'île de La Réunion est une économie essentiellement agricole tournée vers la culture de la canne à sucre. Elle a souffert du blocus maritime durant la Seconde Guerre mondiale, de difficultés d'approvisionnement et de plusieurs cyclones dévastateurs. Dans les années 1950, les progrès sanitaires et notamment la quasi éradication du paludisme entraînent une chute de la mortalité. En revanche, la fécondité reste élevée et la résultante est une forte croissance naturelle de la population sur la période 1952-1967, avec des taux annuels supérieurs à 3% (Sandron 2007). À partir de la fin des années 1960, la mortalité a largement diminué et les progrès sont moins importants, tandis que la fécondité chute à son tour de manière spectaculaire. Depuis les années 1980, les courbes des taux de mortalité et de natalité évoluent parallèlement évoquant en cela la fin de la transition démographique. Un bémol concerne cependant le niveau de la fécondité qui demeure élevé, puisqu'il se situe aux alentours de 2,4 enfants par femme depuis les années 1990 jusqu'à aujourd'hui, donc au-dessus du seuil de remplacement de la population. Les conséquences de cette transition démographique rapide et de ce maintien d'un indice synthétique de fécondité élevé sont que la population réunionnaise connaît actuellement un vieillissement rapide tout en maintenant des taux de croissance annuels supérieurs à 1%.

2.2. Évolution des classes d'âge : 1955-2040

La baisse de la fécondité dans les années 1960 se fait ressentir par une forte diminution de la tranche d'âge jeune (0-19 ans) dès la décennie 1970 (figure 1). Les générations nombreuses nées dans les années 1950 viennent grossir le rang des jeunes adultes au cours de cette même décennie 1970, faisant augmenter la part relative de la tranche d'âge actif (20-59 ans). Cette progression est moindre à partir des années 1990 et l'Insee

(2008a, 2010) indique un retournement de tendance vers 2015. En revanche, la part des personnes âgées de 60 ans et plus progresse de manière continue depuis la décennie 1970, cette progression diminuant dans son intensité vers 2030, c'est-à-dire soixante ans après la baisse de la fécondité.

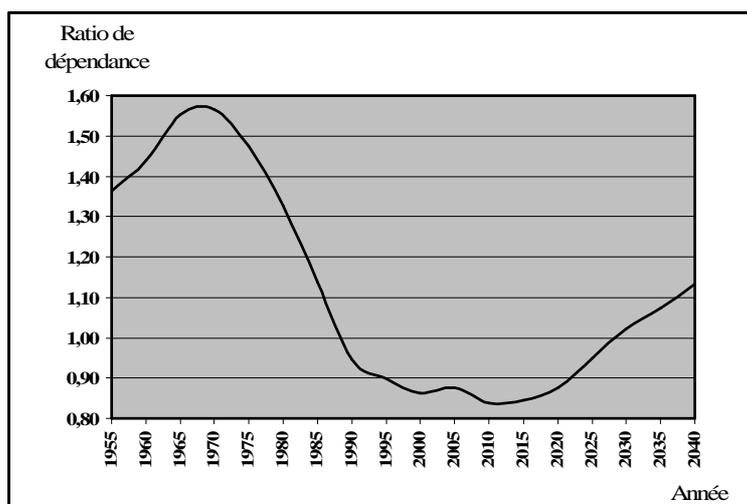
Figure 1. Évolution de la part des groupes d'âge dans la population réunionnaise entre 1955 et 2040



Source : Insee, recensements et projections, scénario central

Le ratio de dépendance, calculé ici par le rapport entre le nombre de personnes d'âge inactif (0-19 ans et 60 ans et plus) et le nombre de personnes d'âge actif (20-59 ans), a atteint un maximum en 1970 du fait d'un grand nombre d'enfants nés dans les décennies 1950 et 1960 (figure 2). Si l'on fixe la limite autour d'un inactif pour un actif, la période du bonus démographique à La Réunion serait ainsi comprise entre 1990 et 2030.

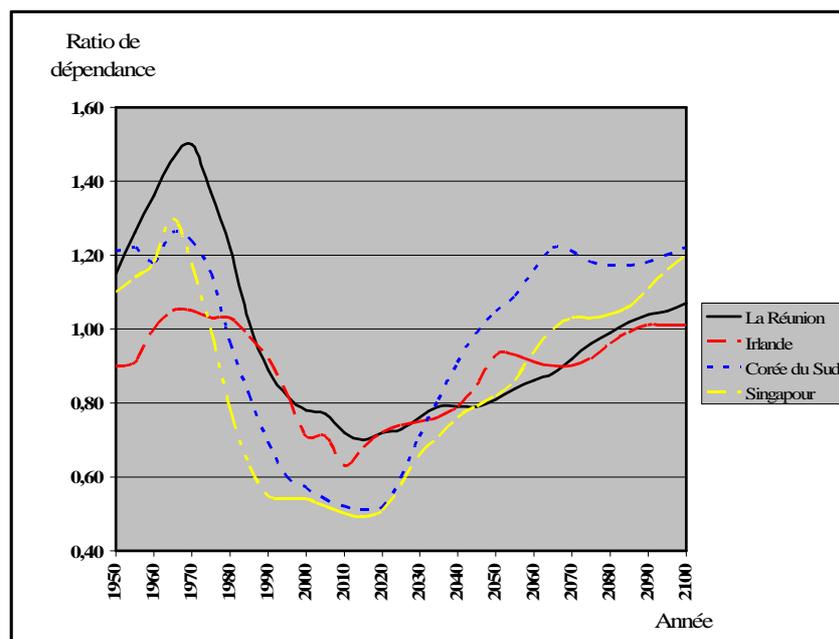
Figure 2. Évolution du ratio de dépendance de la population réunionnaise entre 1955 et 2040 (population de 0 à 19 ans + population de 60 ans et plus) / (population de 20 à 59 ans)



Source : Insee, recensements et projections, scénario central, nos calculs

Pour comparer avec d'autres pays ayant bénéficié du bonus démographique dans leur développement économique, le ratio de dépendance est maintenant calculé avec des intervalles de 0 à 14 ans et de 65 ans et plus pour la population d'âge inactif, la population d'âge actif étant celle de 15 à 64 ans. La figure 3 indique pour La Réunion un schéma similaire à la Corée du Sud et à Singapour, pays dont la fécondité a chuté rapidement. En revanche, le maintien de la fécondité réunionnaise à un niveau plus élevé que le seuil de remplacement de la population explique que les niveaux de dépendance ne descendent pas aussi bas que ceux de ces pays asiatiques entre 1990 et 2030. Le cas intermédiaire est celui de l'Irlande dont la fécondité demeure, comme celle de la France métropolitaine, aux alentours de deux enfants par femme.

Figure 3. Évolution comparée du ratio de dépendance de la population réunionnaise entre 1950 et 2100 (population de 0 à 14 ans + population de 65 ans et plus) / (population de 15 à 64 ans)



Source : Nations Unies, estimations et projections, scénario central
<http://esa.un.org/wpp/>

3. Le développement économique de La Réunion

Tout comme sa transition démographique, le développement économique de La Réunion est atypique dans le paysage français et international. Si l'on s'en tient aux indicateurs de croissance économique, de dotations en infrastructures et de services à la population, les résultats du développement depuis un demi-siècle sont remarquables (3.1). En revanche, cette croissance se heurte à des limites structurelles et surtout s'est accompagnée d'une progression hors norme des taux de chômage (3.2).

3.1. La croissance économique

Comme indiqué ci-dessus, lors de la départementalisation en 1946, l'économie de La Réunion est essentiellement tournée vers la culture de la canne à sucre qui mobilise les deux tiers de la population active. Les conditions sanitaires sont celles d'une transition épidémiologique à ses balbutiements puisque le paludisme sévit largement et représente la première cause de mortalité. Un cyclone en 1948 a causé la mort de 165 personnes, le départ de leur domicile de 15 000 autres et a propulsé la mortalité infantile à 230 pour mille. À cette époque, neuf foyers sur dix n'ont pas accès à l'eau et à l'électricité (Sandron 2007).

Si la création d'infrastructures et d'équipements publics a été le premier levier de développement de La Réunion dans les années 1950, c'est surtout à partir des années 1960 qu'une politique plus volontariste des pouvoirs publics a été initiée. Les investissements matériels ont été accompagnés par la mise en place d'un système administratif moderne et par un accès aux prestations sociales qui se rapprocheront peu à peu de celles de la métropole. Le développement économique et social devient largement visible et va se poursuivre dans les années 1980 avec l'appui de la politique française de décentralisation en 1982 et de la politique européenne vis-à-vis des Régions ultrapériphériques (RUP) en 1992. Quelques indicateurs du développement de l'île de La Réunion (tableau 1) permettent de mieux saisir le chemin parcouru en cinquante ans, chemin équivalent à celui parcouru par beaucoup de pays européens en cent cinquante ans (Roinsard 2013). Ainsi, les performances économiques en termes de croissance de PIB entre les années 1974 et 1999 sont similaires à celles de pays comme la Tunisie, l'Irlande, l'Espagne ou le Chili. Avec un taux de croissance annuel moyen de 5%, elles peuvent être qualifiées de « remarquables » et de « réussite exemplaire » (Insee *et al.* 2004). Ce sentier de forte croissance s'est arrêté seulement avec la crise mondiale de 2008 (ledom 2014).

Tableau 1. Évolution de quelques indicateurs socioéconomiques à La Réunion sur la période 1946-1996

	1946	1996
Part de la population active dans le secteur primaire	65%	2%
Taux d'urbanisation	20%	86%
Nombre de lycées*	2	24
Nombre de bacheliers dans l'année*	43	4 600
Proportion de logements en dur	8%	98%
Proportion de logements ayant l'électricité	12%	99%
Proportion de logements ayant l'eau courante	10%	97%
Nombre d'enseignants dans le second degré*	100	6 514
Nombre de voitures pour 1 000 habitants	5	260
Kilomètres de routes bitumées	131	2 724
Nombre de téléphone pour 1 000 habitants	10	333

* La population entre 1946 et 1996 a été multipliée environ par trois
Source : diverses, in Sandron 2007

Les mécanismes à l'oeuvre dans ces progrès indéniables du point de vue économique, sanitaire et social sont multiples et seuls les principaux seront survolés ici. Si de nombreux auteurs mettent en avant le rôle central des politiques explicites de rattrapage et de réduction des inégalités territoriales de la France et de l'Europe via des transferts financiers massifs, d'autres auteurs nuancent ce rôle sur le long terme dans la croissance économique en mettant en avant leur caractère multiplicateur (Rochoux 1997), notamment à travers la consommation finale des ménages (ledom 2014) et la « boucle keynésienne » qu'ils génèrent (Charles *et al.* 2010). Un deuxième moteur de la croissance est l'investissement, qu'il soit public ou privé avec la défiscalisation à partir des années 1980. Une troisième composante est la mutation de fond des secteurs productifs. L'île de La Réunion est passée d'une économie agricole à une économie tertiaire en une quarantaine d'années. Cette restructuration inter-branches a été particulièrement active dans les années 1980, grâce au secteur du BTP et au développement d'une industrie locale visant à fabriquer sur place certains produits jusqu'alors importés de la métropole (import-substitution). Cette phase a été suivie dans les années 1990 d'une modernisation intra-branches qui a abouti à d'importants gains de productivité. Selon l'Insee *et al.* (2004), c'est cette mutation de l'économie réunionnaise qui a été la principale source de sa croissance. Aujourd'hui, ce sont les services marchands qui sont devenus prédominants dans l'économie de l'île (ledom 2014).

Au total, ce rapide descriptif du développement économique de La Réunion indique que la période du bonus démographique de La Réunion, en oeuvre depuis la décennie 1990, ne semble pas pour l'instant avoir particulièrement influencé la dynamique économique globale car, d'une part, cette croissance économique est antérieure de vingt à trente ans au bonus, et, d'autre part, alors que nous sommes actuellement au coeur de cette période de bonus, la croissance marque largement le pas. En outre, et c'est évidemment une limite à la présente analyse, les transferts financiers extérieurs induisent des distorsions difficiles à intégrer dans une théorie démo-économique conceptualisée au niveau de pays censés devoir équilibrer leur budget sur le long terme. Au mieux, à La Réunion, le poids du bonus démographique s'avère donc minime par rapport à celui d'autres variables économiques telles la compétitivité, la balance des échanges, la structure des emplois, etc. Ensuite, il faut relativiser les bonnes performances de croissance économique depuis les années 1960 car elles ont été assorties d'une très forte progression du taux de chômage.

3.2. Chômage et emploi

La mesure du taux de chômage par l'Insee au sens du recensement est comparable entre les différents recensements de 1967 à 1999, la définition de la population active ayant changé ensuite (Insee 2009). En outre, avec les Enquêtes Emploi qui existent depuis 1993 à La Réunion, il est possible de disposer de la mesure du taux de chômage au sens du Bureau International du Travail (BIT). Si ces différentes mesures donnent des résultats différents une année donnée, elles suffisent en revanche à dégager une tendance sur le long terme.

Tableau 2. Évolution du taux de chômage à La Réunion sur la période 1967-2013

Année	Taux de chômage au sens du recensement (%)	Taux de chômage au sens du BIT (%)
1967	13,1	
1974	19,3	
1982	31,0	
1990	36,9	
1999	41,6	37,7
2006		29,1
2013		29,0

Source : Insee, Recensements, Enquêtes Emploi

La mutation de l'économie réunionnaise s'est opérée dans un contexte de chômage croissant depuis les années 1970, avec un maximum atteint en 1999 supérieur à 40% de la population active au sens du recensement (tableau 2). Depuis les années 2000, le chômage au sens du BIT oscille autour de 30%. Le chômage concerne avant tout les jeunes, puisque si le taux de chômage est de 29,0% pour la population active dans son ensemble en 2013, il est de 58,6% pour la population active de 15 à 24 ans (Insee 2014).

Une analyse sur le long terme a été réalisée par l'Insee *et al.* (2004, p.11), dégageant trois mécanismes principaux de cette progression du chômage : premièrement, une croissance démographique soutenue qui aboutit à des arrivées toujours plus nombreuses de jeunes sur le marché du travail ; deuxièmement, la montée du taux d'activité liée à l'entrée croissante des femmes sur le marché du travail ; troisièmement, les progrès de productivité qui découpent le rythme de la croissance économique de celle de la création d'emplois.

Selon cette grille de lecture, la variable démographique jouerait alors en sens contraire du bonus démographique dans la mesure où la transformation structurelle des classes d'âge de la population aurait un impact sur la croissance économique relativement plus faible que celui de sa dynamique naturelle. Autrement dit, c'est

d'avantage l'effet absolu de la croissance de la population qui prendrait le pas sur l'effet relatif de la modification de la pyramide des âges. Comme le mentionne l'Insee *et al.* (2004), dans un contexte de forte croissance économique comme celle de La Réunion jusqu'en 2008, une telle croissance démographique pourrait néanmoins être absorbée sans problème. Il semble donc que le processus de destruction et création d'emplois et la redistribution des postes dans de nouveaux secteurs d'activité aient joué un rôle bien plus important dans la croissance économique et sur le marché du travail que la diminution du ratio de dépendance démographique. Ceci est d'autant plus vrai depuis les années 2010 avec une croissance économique de l'ordre de 2% par an et une multiplication des micro-entreprises peu propices à l'emploi de personnel (Aramis et ECS 2014).

4. Du bonus démographique au bonus éducationnel

Avec le recul historique et à travers l'analyse de nombreux pays, il s'avère que la période du bonus démographique jouerait un rôle facilitateur plutôt que réellement moteur dans le développement économique. La variable centrale serait plutôt le niveau de formation et de qualification de la population active (4.1). Cette grille de lecture est appliquée à La Réunion pour mieux appréhender la relation entre fenêtre d'opportunité démographique et développement du territoire (4.2).

4.1. Le rôle fondamental de l'éducation et de la formation

Le rôle de l'éducation sur les comportements de fécondité est connu de longue date (Caldwell 1980). Une illustration synthétique en est donnée par Murin (2013) à travers une étude de la transition démographique d'un panel de 70 pays au cours du vingtième siècle. Parmi les nombreuses variables testées pour expliquer l'évolution du niveau de fécondité de ces pays, l'éducation ressort comme la variable clé : « As for the health transition, both average schooling and income are significant determinants of infant mortality, total mortality, and life expectancy, but education alone can account for the bulk of health improvements since 1870. Overall, these empirical findings suggest that education was the main engine of the demographic transition in the twentieth century » (p.629).

Dans une étude sur les États de l'Inde, Jain (2013) met en relation les investissements dans le domaine de l'éducation et la santé avec la transition de la fécondité et le bonus démographique. Les différences relevées entre les États indiquent que pour tirer profit du bonus démographique en matière de croissance économique, il est nécessaire d'accompagner les aspects structurels de l'amélioration du ratio de dépendance par des améliorations dans le capital humain des jeunes générations, en matière de santé et d'éducation. Il est aussi nécessaire que les jeunes actifs formés et qualifiés puissent trouver des débouchés sur le marché du travail pour mettre à profit cet investissement en capital humain. Pour les pouvoirs publics, la difficulté de concilier les politiques favorisant l'investissement en capital humain et l'accès à l'emploi est leur décalage temporel, puisque les premières se réalisent tout au long de la vie de l'enfant et du jeune adulte, tandis que les secondes sont davantage conjoncturelles. Au total, les différences entre les États indiens se déclinent selon une combinaison de facteurs liés entre eux, principalement le rythme de la transition de la fécondité, les investissements précoces en matière d'investissement dans l'éducation et la santé et la création d'opportunités sur le marché du travail.

L'idée selon laquelle l'éducation est une variable clé dans la croissance économique a été systématisée par Cuaresma *et al.* (2014). Pour ces auteurs, l'effet de la variable éducation est tellement puissant que la composante structurelle du bonus démographique serait tout simplement inexistante. Appuyant leur démonstration sur une étude économétrique de 105 pays sur la période 1980-2005, leurs résultats sont les suivants : « Using a global panel of countries, we find that after the effect of human capital dynamics is controlled for, no evidence exists that changes in age structure affect labor productivity. Our results imply that improvements in educational attainment are the key to explaining productivity and income growth and that a substantial portion of the demographic dividend is an education dividend (p.299). [...] It is the increased productivity and technology innovation or adoption capabilities of more-educated individuals in the labor force that appear particularly relevant as an explanatory factor of growth differences in GDP per worker within countries for our sample » (p.310). Dans une étude comparative sur les performances économiques de la France et de l'Allemagne, Touzé (2013) met aussi en avant la qualité de la formation, de l'apprentissage et de l'emploi et minimise le rôle d'un pur effet de structure démographique sur l'évolution du marché de l'emploi et de la croissance économique.

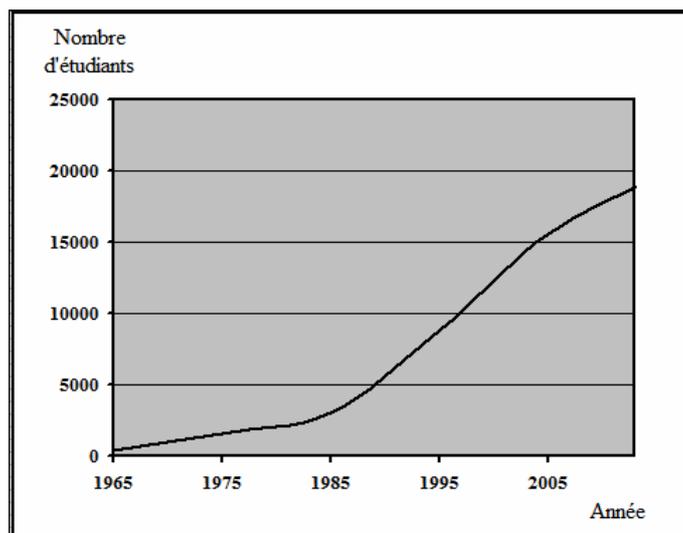
4.2. Éducation, formation et emploi sur le territoire réunionnais

Au sortir de la Seconde Guerre mondiale, la scolarisation est loin d'être généralisée à La Réunion. C'est au cours des décennies 1950 et 1960 qu'un programme ambitieux de construction d'écoles est entrepris. Dans un premier temps, l'enseignement primaire est privilégié, ce qui permet d'atteindre en 1968 un taux de scolarisation dans le primaire de 100% (Rivière 1999). Le rattrapage dans le secondaire est plus lent puisque au début des années 1980, seuls quatre jeunes sur dix qui sortent de l'appareil scolaire ont accompli une scolarité de second cycle (Lucas 2011).

Un effort particulier vers la création d'infrastructures dans le secondaire au cours de la décennie 1980 a permis à la quasi-totalité des enfants de 11 à 16 ans d'être scolarisés à la fin des années 1980. Tous bacs confondus, en 1990, le taux de réussite à La Réunion est de 60% alors que celui de la métropole est de 73%. Cet écart n'a cessé depuis de diminuer pour disparaître à la fin des années 2000, le taux de réussite de 86% à La Réunion s'avérant même supérieur à celui de la moyenne de la métropole en 2010 (Rectorat 2012).

Enfin, dans le domaine de l'enseignement supérieur, si un centre universitaire existe depuis 1970 à La Réunion, la création de l'Université de La Réunion ne date que de 1982. Entre 1965 et 2013, le nombre d'étudiants dans l'enseignement supérieur est ainsi multiplié par 45 alors que l'effectif de la population réunionnaise est multiplié par deux. C'est véritablement au milieu des années 1980 que la courbe des étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur décolle (figure 4).

Figure 4. Évolution du nombre d'étudiants dans l'enseignement supérieur à La Réunion entre 1965 et 2013



Source : Université de La Réunion in Aramis et ECS (2014)

Ce bref historique nous rappelle que la massification de l'enseignement secondaire et supérieur à La Réunion est relativement récente. La grande majorité des personnes d'âge actif présentes sur le marché du travail dans la seconde moitié du vingtième siècle, y compris dans les années 1990, ne possédaient pas le baccalauréat et n'avaient pas effectué un cycle secondaire. Les différents indicateurs et mesures de performance éducative et de niveau de connaissances en population générale ne cessent de s'améliorer mais l'effet générationnel demeure important. Par exemple, à la fin des années 2000, La Réunion compte 110 000 personnes âgées de 16 à 65 ans « en grande difficulté dans les exercices simples de communication par écrit. [...] Ainsi 17% des 18-65 ans à La Réunion ont des difficultés relatives à la compréhension d'un texte simple contre 11% en France métropolitaine. 18% ont des difficultés dans la production de mots écrits contre 10% en métropole » (Insee 2008b, p.28). Sans surprise, ces difficultés rencontrées sont corrélées avec une faible durée de scolarisation et l'absence de diplôme. Les deux tiers des adultes qui n'ont pas dépassé le niveau primaire connaissent des difficultés face à l'écrit, ce phénomène touchant un quart des adultes n'ayant pas dépassé le niveau collège. L'effet générationnel est très clair à La Réunion puisque 51% des 60-65 ans connaissent des difficultés face à l'écrit, contre 12% des jeunes de 16 à 29 ans.

Ces difficultés segmentent évidemment les possibilités d'accès à des emplois de plus en plus créés par le secteur tertiaire. Alors qu'un actif sur six éprouve des difficultés face à l'écrit, ce taux est deux fois supérieur chez les chômeurs et les inactifs qui sont donc un tiers à être concernés (Insee 2008b). Malgré un chômage très élevé à La Réunion, un diplôme demeure la meilleure garantie de trouver un emploi. Parmi la population réunionnaise de 15 à 64 ans ayant terminé ses études, les diplômés du supérieur ont une probabilité huit fois plus forte que les non diplômés d'avoir un emploi (Insee 2014). Or, en lien direct avec la question du bonus démographique, Rivière (1999) montre que c'est surtout le travail qualifié et le capital humain de niveau baccalauréat qui ont eu l'impact le plus fort sur les gains de productivité de l'économie réunionnaise. Un autre mécanisme expliquant le faible impact du bonus démographique sur le développement économique peut être recherché dans les mesures de défiscalisation qui ont permis de diminuer le coût du capital et donc de le rendre plus attractif que le facteur travail (Quang 2011).

Quelles sont alors les perspectives dans le domaine de l'éducation et de la formation pour la seconde moitié de la période du bonus démographique réunionnais ? Parmi les évolutions positives, de 1999 à 2008, la proportion de Réunionnais possédant un niveau de formation au moins équivalent au baccalauréat est passée de 17% à 25% ; en 2010, 58% d'une classe d'âge accède au niveau baccalauréat ; la réussite au Brevet est proche voire meilleure pour certaines spécialités qu'au niveau national ; entre 1999 et 2008, la proportion de la population ne possédant aucun diplôme a baissé de 62% à 52% ; avec 89%, le taux de réussite au baccalauréat professionnel en 2010 est supérieur à celui de la métropole ; les inégalités de réussite au baccalauréat liées à la catégorie socioprofessionnelle sont en forte diminution (Aramis et ECS 2014).

Si les jeunes générations sont les principales bénéficiaires de ces mutations sur le marché de l'éducation, de la formation et de l'emploi, il n'en reste pas moins que les inerties socio-démographiques diluent ces opportunités lorsqu'on considère la population active dans son ensemble. En outre, il existe encore une reproduction intergénérationnelle de l'échec scolaire, débouchant sur l'illettrisme et de mauvaises perspectives d'accès à l'emploi. Enfin, la mobilité géographique des jeunes dans les DOM est dorénavant inscrite de plus en plus tôt dans leur stratégie de formation et de carrière (Temporal *et al.* 2011). Il est extrêmement difficile, sinon impossible, de faire des pronostics sur le devenir de l'émigration et de l'immigration entre les DOM, la métropole et l'international, et donc sur les liens précis entre la formation et le développement territorial.

Conclusion

Une première constatation permet de montrer, s'il en est encore besoin, l'aspect protéiforme du développement économique. Si le développement du territoire réunionnais en matière de gains de productivité et de croissance du produit intérieur brut est indéniable, il s'est en revanche réalisé au détriment de l'emploi, avec un taux de chômage contemporain de 30%. Le challenge principal des collectivités territoriales pour les années à venir est de faire diminuer le taux de chômage, notamment celui des jeunes.

Le deuxième résultat de cette communication va dans le sens de la littérature récente qui insiste de plus en plus sur la nécessité d'un accompagnement extrêmement volontaire en matière d'éducation et de formation pour pouvoir bénéficier au mieux du bonus démographique. C'est un argument supplémentaire pour mettre l'accent sur les politiques de formation des jeunes et d'amélioration du niveau général de qualification sur le territoire réunionnais.

Le troisième point est que les relations entre les variables démographiques et économiques sont rarement univoques. Il n'y a pas d'effet mécanique entre la période du bonus démographique et la croissance économique d'un pays ou d'un territoire sur la seule base d'une modification structurelle de la pyramide des âges.

Enfin, et en guise de prolongement, il serait pertinent de se pencher sur le « second dividende démographique » lié à la phase du vieillissement de la population (Mason 2005b). À ce stade de la transition démographique, l'allongement de l'espérance de vie et l'augmentation de la proportion de travailleurs ayant des cotisations et des pensions complètes inciteraient les individus à accumuler davantage d'actifs sur cycle de vie, ce qui favoriserait l'investissement et la croissance. Ce mécanisme s'avèrera d'autant plus intéressant à étudier à La Réunion que le vieillissement amorcé de la population y sera extrêmement rapide (Sandron 2007).

Bibliographie

- Aglietta M., Blanchet D., Héran F., 2002, *Démographie et économie*, Conseil d'Analyse économique, La Documentation Française, Paris, 343 p.
- Aramis, ECS, 2014, *Préparation des programmes européens 2014-2020 à La Réunion. Phase 1 : construction des avant-projets de diagnostic. Profil social et sociétal*, Préfet de la Région Réunion, Région Réunion, Conseil Général de La Réunion, 40 p.
- Blanchet D., 2001, « L'impact des changements démographiques sur la croissance et le marché du travail : faits, théories et incertitudes », *Revue d'économie politique*, vol.111, n°4, pp.511-564.
- Bloom, D.E., Canning D., Sevilla J., 2003, *The Demographic Dividend: A New Perspective on the Economic Consequences of Population Change*, Population Matters Monograph MR-1274, RAND, Santa Monica, 106 p.
- Bloom D.E., Williamson J.G, 1997, "Demographic Transitions and Economic Miracles in Emerging Asia", *NBER Working Paper Series*, n°6268, 45 p.
- Caldwell J., 1980, "Mass Education as a Determinant of the Timing of Fertility Decline", *Population Development Review*, vol.6, n°2, pp.225-255.
- Charles A., Darné O., Hoarau J.-F., Jean-Pierre P., 2010, « La persistance des écarts de richesse entre la Réunion et les standards français et européens : l'apport des tests de racine unitaire », *Journées d'études du CEMOI*, Université de La Réunion, 28 p.
- Chesnais J.-C., 1995, « La transition démographique. Trente ans de bouleversements (1965-1995) », *Les Dossiers du Ceped*, n°34, 25 p.
- Cuaresma J.C., Lutz W., Sanderson W.C., 2014, "Is the demographic dividend an education dividend?" *Demography*, vol.51, n°1, pp.299-315.
- Eichengreen B., 2011, "Escaping the Middle-Income Trap", *Proceedings, Economic Policy Symposium*, Jackson Hole, pp.409-419.
- Eloundou-Enyegue P.M., 2013, "Harnessing a Demographic Dividend: Challenges and Opportunities in High and Intermediate Fertility Countries", United Nations, Department of Economic and Social Affairs, Population Division, *Expert Paper No. 2013/7*, 18 p.
- Gribble J.N., Bremner J., 2012, "Achieving a demographic dividend", *Population Bulletin*, vol.67, n°2, pp.1-16.
- Guinane T.W., 2011, "The Historical Fertility Transition: A Guide for Economists", *Journal of Economic Literature*, vol.49, n°3, pp.589-614.
- Iedom 2014, *2013 La Réunion*, Institut d'Émission des Départements d'Outre-mer, Paris, 219 p.
- Insee, 2008a, « Population et ménages. Nouvelles projections 2030 », *Économie de la Réunion*, n°132, pp.9-18.
- Insee, 2008b, « Communication écrite : un adulte sur cinq en situation préoccupante », *Économie de La Réunion*, n°133, pp.28-32.
- Insee, 2009, « Les grands écarts du taux de chômage », *Économie de La Réunion*, n°7, Hors-Série.
- Insee, 2010, « Projections de population 2010. Horizon 2040 : la croissance de la population ralentit et le vieillissement s'accélère », *Informations Rapides Réunion*, n°167, 4 p.
- Insee, 2014, « Enquête Emploi 2013 à La Réunion », *Informations Rapides Réunion*, n°300, 4 p.
- Insee, AFD, Iedom, 2004, *Chômage, productivité et politique d'emploi à La Réunion : une double transition presque réussie*, Saint-Denis, 46 p.
- Jain A.K., 2013, "Common link between policies conducive to both fertility transition and demographic dividend", *XXVII^e Congrès International de la Population*, UIESP, Busan, Corée, 26 p.
- Lee R., Mason A., 2006, "What is demographic dividend", *Finance and Development*, vol.43, n°3, pp.1-5.
- Lindh T., Malmberg B., 1999, "Age structure effects and growth in the OECD, 1950-1990", *Journal of Population Economics*, vol.12, pp.431-449.

- Lucas R., 2011, « École, société et politique à l'île de La Réunion », *Historia de la educación*, n°30, pp.45-62.
- Mason A., 2005a, "Demographic Transition and Demographic Dividends in Developed and Developing Countries", *United Nations Expert Group Meeting on Social and Economic Implications of Changing Population Age Structures*, Mexico City, 22 p.
- Mason, 2005b, "Demographic Dividends: the Past, the Present and the Future", International Conference, *Towards a New Economic Paradigm: Declining Population Growth, Labor Market Transition and Economic Development under Globalization*, Awaji Yumebutai International Conference Center near Kobe, Japan, December 17-18, 28 p.
- Mason A., Kinugasa T., 2008. "East Asian Development: Two Demographic Dividends," *Journal of Asian Economics*, vol.19, n°5-6, pp.389-400.
- Muresan C., 2006, « Bonus ou malus démographique en Roumanie », in Pool I., Wong L.R., Vilquin E. (eds.), *Age-Structural Transitions: Challenges for Development*, Cicred, Paris, pp.259-288.
- Murtin F., 2013, "Long-Terms Determinants of the Demographic Transition", *The Review of Economics and Statistics*, vol.95, n°2, pp.617-631
- Oudin X., 2011, « Analyse du phénomène 'Dividende démographique' ou comment le mettre au profit des sociétés », *Economic Papers from University Paris Dauphine*, Paris Dauphine University, <http://EconPapers.repec.org/RePEc:dau:papers:123456789/10679>.
- Quang H.H., 2011, « Le chômage à La Réunion, une approche historique », in Célimène F., Legris A. (eds.), *De l'économie coloniale à l'économie mondialisée. Aspects multiples de la transition (XXe et XXIe siècles)*, Editions Publibook Université, pp.177-206.
- Rectorat, 2012, « Résultats définitifs des baccalauréats général et technologique. Session 2011 », *Tableaux Statistiques n°191*, Rectorat de La Réunion, 58 p.
- Rivière F., 1999, « Les facteurs de compétitivité industrielle à l'île de La Réunion et à l'île Maurice : une étude comparée », *Revue Région et Développement*, n°10, pp.5-37.
- Robinson W, 1997, "The economic theory of fertility over three decades", *Population Studies*, vol.51, n°1, pp.63-75.
- Rochoux J.-Y., 1997, « Transferts financiers publics et développement régional. Le cas d'une région d'Outre-mer : La Réunion », *Revue Région et Développement*, n°5, pp.1-35.
- Roinsard N. 2013, « Soixante ans de départementalisation à La Réunion : une sociologie des mutations de l'organisation sociale et de la structure de classe en contexte postcolonial », *Revue Asylon(s)*, n°11, <http://www.reseau-terra.eu/article1278.html>
- Sandron F., 2002. « Croissance économique et croissance démographique : théories, situations, politiques » in Charbit Y. (ed.), *Le monde en développement. Démographie et enjeux socio-économiques*, Collection études, Documentation Française, Paris, pp.15-41.
- Sandron F., 2007, « Dynamique de la population réunionnaise (1663-2030) », in Sandron F. (ed.), *La population réunionnaise. Analyse démographique*, Éditions de l'IRD, Institut de Recherche pour le Développement, Paris, 216 p.
- Temporal F., Marie C.-V., Bernard S., 2011, « Insertion professionnelle des jeunes ultramarins : DOM ou métropole ? », *Population*, vol.66, n°3, pp.555-599.
- Touzé V., 2013, « France-Allemagne. Y a-t-il un dividende démographique ? », *Les notes de l'OFCE*, n°35, 8 p.